



**Objet :** Compte rendu Atelier de concertation RTG

**Date :** 3 Juillet 2017

## 1. Contexte

Dans le cadre de la mise à jour de la Réglementation Thermique de Guadeloupe (RTG), et suite à la diffusion d'un questionnaire d'évaluation, la région a organisé le 29 juin 2017 à l'Espace Régional du Raizet, une présentation de la feuille de route devant mener à la version 3 de l'outil réglementaire.

La matinée du 29 juin a été consacrée à la RTG avec pour objectif de recueillir et valoriser le retour d'expériences des acteurs locaux du bâtiment et d'échanger sur les niveaux d'exigences, les modalités de mise en œuvre de la RTG et les potentielles extensions du dispositif.

## 2. Ordre du jour

- 1 .Etat des lieux
  - 1.1 Rétrospective
  - 1.2 Point d'actualités
  - 1.3 Retour sur le questionnaire
- 2 Feuille de route de concertation RTG V3
- 3 Sujets en débat
  - 3.1 Passerelle RTAADOM
  - 3.2 Niveau d'exigence
  - 3.3 Elargissement du périmètre
  - 3.4 Outil d'application
- 4 Ajustements divers

## 3. Retour sur le questionnaire et la feuille de route de concertation RTG V3

### 3.1. Analyse du questionnaire

	Effectif	Réponses	Tx de réponse
MOA, MOE et assimilés	171	39	23%
Diagnostiqueurs	36	14	39%
MOA publics et partenaires	71	15	21%
Fournisseurs du secteur du bâtiment	92	6	7%
	<b>370</b>	<b>74</b>	<b>20%</b>

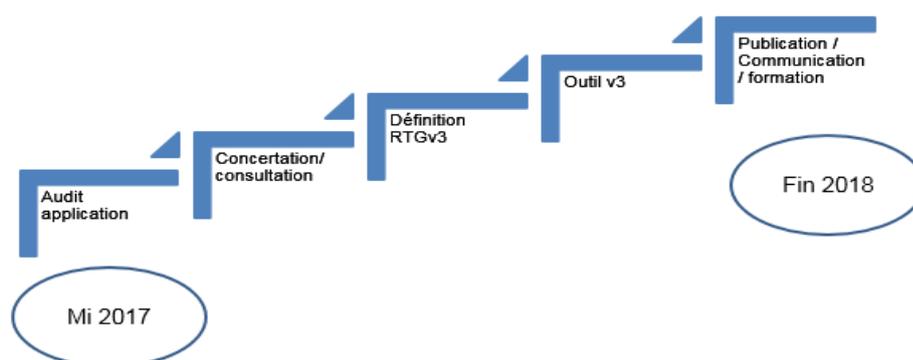
Trop peu de réponses des fournisseurs du secteur du bâtiment, il faut réfléchir à des moyens de les intégrer au dispositif.



On en déduit les enseignements clés suivants:

1. RTG et DPEG sont bien connus et maîtrisés par les professionnels.
2. La RTAADOM n'est que très rarement utilisée : « lorsque le MOA ne veut/peut pas payer l'étude ».
3. Le traitement de la ventilation naturelle et de l'étanchéité à l'air des baies posent encore des difficultés dans la RTG,
4. La simplification de la démarche n'est pas demandée,
5. L'élargissement de la RTG est globalement souhaité :
  - Typologies: santé, tourisme, enseignement (80% des consommations clim actuelles)
  - Systèmes : grosses installations de climatisation, ECS, éclairage. Le PV est loin d'être plébiscité,
6. L'intégration de l'empreinte carbone du bâtiment ne fait pas l'unanimité,
7. Les niveaux de contrainte BBIO/ICT ne sont pas particulièrement perçus comme contraignants et ICT semble être le plus simple à satisfaire,
8. Les principales évolutions attendues pour les outils RTG/DPEG portent sur : la compatibilité, l'ergonomie, l'intégration d'une bibliothèque de matériaux, le calcul automatisé du Cm, la comparaison à un benchmark de référence, la mobilité,
9. Le déploiement d'un label attestant de performances plus volontaires est accueilli favorablement, en priorité dans le tertiaire,
10. Les principales propositions d'évolution : la prise en compte des abords pour traiter l'effet d'îlot de chaleur, raisonnement en coût global/ACV, une meilleure intégration du DPEG dans les procédures administratives (PC / financement / assurances).

### 3.2 Feuille de route de la concertation



## 4. Sujets en débats

### 4.1 Passerelle RTAADOM



Le positionnement du volet réglementation thermique de la RTAADOM face à la RTG doit être éclairci. Plusieurs stratégies possibles :

- Remise en cohérence (méthode facteur solaire, exigences minimales) et application de la RTAADOM V2 intégralement (lourd),
- Mise en place de parcelle entre la RTG et la RTAADOM,
- Abandon du volet réglementation thermique de la RTAADOM, les volets acoustique et aération demeurent pleinement applicables

**Bureau d'études thermique :**

L'expérience terrain fait apparaître une confusion entre les différents volets de la réglementation thermique (notamment RTG vs RTG neuf). Les volets production d'Eau Chaude Solaire et climatisation sont peu utilisés.

## 4.2 Renforcement du dispositif de contrôle

**DEAL :**

Depuis 2013, une vingtaine de contrôle par an ont été effectués, tous axes confondus : sismique, etc. La phase de procès verbale est prévue pour 2018.

**Bureau d'études techniques MDE / Bâtiment:**

Le manque de contrôle expliquerait le fait que certains volets de la RTG soient délaissés.

**Spécialiste solaire:**

Il faudrait renforcer le volet contrôle et intégrer un volet sanction tout en anticipant ses impacts sur le marché local.

## 4.3 Elaboration d'une stratégie de communication et création d'un nouveau guide

**Bureau d'études thermique :**

La sensibilisation de l'ensemble des acteurs (architectes, porteurs de projet mais aussi client final ...) est une action primordiale. Il est nécessaire d'identifier les bons canaux de transmission de l'information, pour les maîtres d'œuvre privés qui jugent la réglementation trop complexe, bien que l'envie de dépasser la réglementation soit perceptible.

La diffusion d'un guide pour les diagnostics d'application de la RTG permettrait de rendre visible et lisible l'ensemble des textes applicables par typologie de bâtiments et par volet. Il faudrait prévoir un volet plus technique du guide qui permettra de mettre en lumière l'ensemble des calculs.

**Expert immobilier :**

Le recours à un architecte n'est obligatoire qu'à partir de 150 m<sup>2</sup>. Les porteurs dont les projets ont une surface moindre n'ont pour interlocuteur que les instructeurs des services urbanisme des mairies. Il est donc nécessaire de former l'ensemble des acteurs aux enjeux thermiques et aux solutions performantes afin qu'ils soient les porte-paroles de la politique énergétique menée par la région et ses partenaires (Mise à disposition du listing des diagnostiqueurs, diffusion de communiqués explicatif la mission des diagnostiqueurs, plaquette explicative de la RTG ...)



#### 4.4 Intégration dans le circuit administratif du DPEG

##### **Bureau d'études thermique :**

En métropole le respect de la RT 2012 conditionne l'obtention des aides de l'état et la délivrance du permis de construire, ce qui a permis la démocratisation de son utilisation.

En Guadeloupe, à ce jour, c'est une déclaration de prise en compte qui donne lieu, pour le volet thermique, à la délivrance du permis de construire.

##### **Constructeur/ Expert produits innovants:**

L'état a une volonté de simplifier la procédure de délivrance et cela risque de complexifier le système global : instruction mairie + banques. Le taux de construction est actuellement à 10% et les constructeurs ont pour objectif d'atteindre les 50 %.

##### **Architecte :**

Le maître d'ouvrage privé ne conçoit pas d'accumuler les dépenses en amont de l'obtention de son permis de construire, notamment pour l'étude du sol. Imposer une étude thermique en amont en l'état, engendrerait la perte quasi-systématique du client privé. Ce phénomène est dû au fait que le client privé n'a pas conscience de ce que la réglementation implique d'où la nécessité de centraliser l'information pour faciliter sa diffusion par le vecteur « prescripteurs » (architectes, diagnostiqueurs...)

#### 4.5 Projet GEPETO : Développement de produits innovants

##### **Constructeur/ Expert produits innovants:**

Il faut mettre en place un mode d'emploi accessible au destinataire final et impliquer les assurances dans le processus (tous les nouveaux matériaux ne sont pas assurés).

Les produits de métropole munis d'un avis technique retiennent trop rarement l'option DOM.

##### **CSTB :**

L'option DOM sur avis techniques existe et il faut en faire la promotion.

#### 4.6 Impact de la RTG sur le marché local

##### **Cabinet de conseil et d'audits:**

- Les objectifs de performance du bâti fixés dans la RTG semblent être atteints en comparaison avec les bâtiments des années 90 mais au final la consommation a augmenté en raison de la démocratisation des équipements, certes performants, qui ne remplacent pas seulement les équipements énergivores mais s'ajoute à la consommation globale.
- L'étiquette des DPEG représente davantage la consommation des usagers que la performance du bâti
- Le secteur tertiaire est le plus énergivore (orientation baie vitrée).
- Il y a un manque de retour d'expériences instrumentés qui permettrait de quantifier l'impact de la mise en place des solutions sur la consommation et le confort thermique.
- Les petits artisans ont besoin d'être accompagnés.

##### **Expert immobilier :**



L'étiquette DPEG n'a pas d'influence sur le marché de l'immobilier. La démocratisation et l'affichage des performances des bâtiments auraient pour conséquence une surconsommation de l'occupant lorsque celle-ci sont correctes. A ce titre Edf prévoit une campagne de sensibilisation à l'éco geste.

**Bailleur social:**

Ils sont parties prenantes dans les phases de réflexion, le cheval de bataille reste le financement (surcoût, impact financier sur les loyers...)

#### 4.7 Création de labels

- Il est important de créer un label pour l'artisan exemplaire afin de valoriser sa démarche.
- La création d'un label rénovation apparaît comme une réponse pour régler l'existant.
- D'autres outils que la réglementation doivent être créés notamment pour favoriser le développement d'infrastructures performantes dans le domaine du tourisme.

**Architecte :**

Il est difficile de vendre le retour sur investissement de l'utilisation de solutions performantes qu'elles soient réglementaires ou labélisées. Il faudrait réfléchir à la création d'une passerelle entre la fiscalité et la construction pour inciter le porteur à franchir le pas.

#### 4.8 Améliorations liées à la mise en œuvre de la RTG

**Bureau d'études techniques MDE / Bâtiment:**

- Il faudrait réviser le coefficient de conversion énergie finale/ énergie primaire (égal à 3,5 en Guadeloupe contre 2,56 en métropole).
- Il faut envisager d'exprimer les indicateurs en énergie finale

**Cabinet de conseil et d'audits:**

Il est nécessaire de s'assurer de la compatibilité des données aérauliques (ventilation, traitement de l'air, climatisation...) comparativement aux données thermiques.

Il est nécessaire de mettre en cohérence les différentes politiques publiques.

Les artisans RGE devraient être au centre du dispositif afin que les solutions soient utilisées à bon escient et que les subventions soient attribuées dans un objectif de performance.